

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 151

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Convention d'occupation provisoire de locaux dans un collège départemental

**Direction Générale Adjointe de l'Equipement du Territoire
Direction de L'Education et des Collèges
12351**

PRESENTATION

Les services départementaux en charge de l'informatisation des collèges occupent à ce jour quelques salles au sein du collège public Germaine TILLION, à Marseille, pour l'hébergement de la plateforme technique.

Afin d'assurer la mise en œuvre du Plan national numérique et la distribution des tablettes et des services associés dès la rentrée de septembre 2017, la plateforme a besoin d'occuper des locaux supplémentaires, durant les vacances d'été.

Aussi, en accord avec le chef d'établissement et les services académiques, je vous propose la signature avec le collège de la convention ci-jointe, portant autorisation d'occupation temporaire de ces locaux supplémentaires et en précisant les conditions.

Ce rapport ne comporte aucune incidence budgétaire.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée aux collèges, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL